

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
2 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq le huit juillet à 19h15
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
8 juillet 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémie Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Corentin Riou, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29
Présents : 22
Pouvoir : 2

Excusés : Catherine Letellier, Laurent Weinreich,

Votants : 24

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Emmanuelle Isabelle, Delphine Besson, Julie Morin,

Pouvoirs :

Catherine Letellier a donné pouvoir à Sandrine Boire
Laurent Weinreich a donné pouvoir à Sylvestre Gout

Corentin Riou est désigné secrétaire de séance.

DEL2025_07_05

POLE D'ANIMATION NUMERIQUE – ACTUALISATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

La conception du pôle d'animation numérique situé au 60 rue saint Michel a franchi une nouvelle étape avec le rendu de la phase PRO. A cette occasion, le montant estimatif des travaux a été modifié pour prendre en compte les évolutions du projet. Dans le même temps les demandes de subventions sont en cours d'instruction et nécessitent, après consultation des services de l'Etat, des ajustements. Il convient donc de réactualiser le plan de financement prévisionnel et de réajuster ces demandes. Le montant estimatif de l'opération passe de 3 197 937€ à 3 324 379€. Le montant sollicité au titre de la DETR passe de 639 587€ à 689 255€. Le montant sollicité au titre des travaux portant sur la partie monuments historiques passe de 33 312€ à 40 000€. Le montant sollicité au titre du fonds vert passe de 85 654€ à 158 202€. Le reste à charge pour la commune passe de 1 214 453€ à 1 211 990€.

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la ville de Pont-L'Evêque s'est engagée dans la création d'un pôle d'animation numérique regroupant la Micro-Folie et l'Espace Public Numérique.

Espace de sensibilisation, de découverte, d'expérimentation et de pratique numérique, ce nouvel espace a pour vocation de rendre accessible à tous le numérique sous toutes ses formes.

La réunion de ces espaces en même lieu, 60 rue Saint Michel, permettra de mutualiser les effectifs et de développer leurs activités tout en offrant des locaux accessibles et confortables au public et au personnel.

Le conseil municipal du 2 mai 2023 a autorisé monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre portant sur la création du Pôle d'animation numérique.

Le marché de maîtrise d'œuvre réhabilitation et extension a été attribué au groupement dont le mandataire est ACAU ARCHITECTES.

Le maître d'œuvre a livré l'APD le 8 novembre 2024 répondant à la demande. Le conseil municipal du 3 décembre 2024 a validé le plan de financement prévisionnel associé à cette phase.

Le maître d'œuvre a livré le PRO le 5 mai 2025 répondant à la demande.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est désormais de 2 696 020 € HT, auxquels il faut ajouter les différents honoraires. Cette actualisation a permis de préciser les montants de travaux relatifs aux économies d'énergie ainsi que ceux portant sur les monuments historiques. Les montants d'aides demandés à ce titre sont donc revus à la hausse.

Le plan de financement prévisionnel est donc modifié comme suit :

Plan de financement prévisionnel hors taxes :

DEPENSES		RECETTES		
Travaux rénovation	1 283 439 €	Subvention Etat DETR/DSIL total	20.7%	689 255€
Travaux extension	1 412 581 €	Département – Contrat de Territoire	18.7%	622 931€
Aléas 10 %	269 602 €	Région – Contrat de Territoire	18.1%	602 000€
Honoraires, maîtrise d'œuvre, CT, SPS, concessionnaires	358 757 €	DRAC – MH	1.2%	40 000€
		Etat – Fond Vert	4.7%	158 202 €
		Total aides publiques	63.5%	2 112 388 €
		Ville de Pont-L'Évêque	36.5%	1 211 991 €
Total HT	3 324 379 €	Total Recettes		3 324 379 €
Total TTC	3 989 254 €			

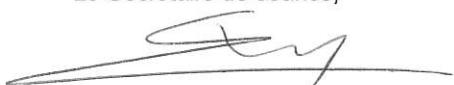
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE** le PRO concernant la création d'un pôle d'animation numérique pour un montant estimatif de travaux de 2 696 020 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à actualiser les demandes de subventions en cours
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à solliciter l'aide de la DRAC au titre des travaux portant sur les monuments historiques

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,



Corentin RIOU

Le Maire



Yves DESHAYES